

**DEPARTEMENT DE LA MANCHE**

**COMMUNE DE GONNEVILLE**

Tel : 02 33 22 90 91

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20/10/2011, à 20 H30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

**Secrétaire de séance** : S. HARDOUIN

**Logements communaux**

- **Charges locatives** : La somme à recouvrer auprès de chaque locataire des logements communaux sis au 3 route de la Planque, pour l'entretien du hall d'entrée et de l'escalier, est d'un montant de 16 € 50 mensuel.
- **Bail** : Conformément à la législation, un bail de 6 ans sera signé avec les locataires des logements, un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer sera demandé. La commune se réserve un droit de visite des logements 1 fois par an.
- **Aménagement intérieur** : Le Conseil Municipal, ne retient pas le devis établi par l'entreprise AMC FOLLIOT de Valognes, pour la fourniture et la pose de meubles de cuisine en stratifié dans les logements au-dessus de la mairie, d'autres devis seront demandés.

**Agents territoriaux/ Formation professionnelle**

Le Conseil Municipal, demande que soit rétabli, pour l'année 2012, le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

**Personnel communal/ Suppression poste adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe- 5 H/35 H**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, décide de supprimer le poste permanent vacant d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe 5 H/35H. Le tableau communal arrêté au 01/08/2011 sera modifié.

**Syndicat d'Electrification du canton de St-Pierre-Eglise/ Subvention d'équipement**

Le Comité d'administration du Syndicat d'Electrification du canton de St-Pierre-Eglise(SDEM), a décidé de proposer une aide financière aux communes membres, sous la forme de subventions d'équipement :

- pour le remplacement des foyers lumineux fonctionnant à vapeur de mercure;
- pour l'extension du réseau d'éclairage public, lors des extensions du réseau électrique.
- par foyer lumineux, pour le remplacement du réseau d'éclairage public, lors des opérations d'effacement du réseau électrique ;

**Eglise/ Achat chauffage**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de la société CGED, de Tourlaville, pour l'achat de 8 chauffages électriques, pour remplacer les radiateurs à gaz de l'église, pour un montant de 351 € 53 TTC.

**Urbanisme/ Taxe d'aménagement**

Le Conseil Municipal fixe à 3 % le taux de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal.

**Entretien voirie communale/ Achat lame de déneigement**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de l'établissement Espace EMERAUDE – MOTIN, de Valognes pour l'achat d'une lame de déneigement mixte, pour un montant de 3 348 €80 TTC

**Ecole / Informatique**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de la société DALTONER, pour l'achat d'un ordinateur portable qui sera utilisé par les enseignants du groupe scolaire de Gonneville, pour un montant de 620 € 17 TTC.

**Recensement de la population**

Le recensement de la population qui se déroulera sur la commune du 19/01/2012 au 18/02/2012 sera effectué par deux agents recenseurs : Madame Lydie MOITIE, et Madame Emmanuelle BECHET.

**Conseil d'école du 20/10/2011**

Les effectifs de l'année scolaire 2011/2012 sont les suivants : maternelle- 28 élèves, GS/CP -21 élèves, CE1/CE2 – 25 élèves, CM1/CM2 -19 élèves, soit un total de 93 élèves.

Le thème de cette année est « tout ce qui fait peur ».

Les instituteurs ont fait une demande de matériel audio et informatique.

**Logements communaux / Recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

La somme à recouvrer auprès des locataires du logement communal sis au 15-17 route du Hamel es Ronches, pour enlèvement des ordures ménagères, est d'un montant de 103 € pour 2011.

**Informations et interventions diverses**

- **Urbanisme** : depuis le 15/09/2011, 5 demandes de certificats d'urbanisme ont été déposées en mairie.
- **Lavoir des Aulnays** : les travaux de réfection du lavoir du village des Aulnays débiteront très prochainement.
- **Eglise / Travaux d'aération** : le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Manche demande que les entrées

d'air des ventilations soient modifiées. L'entreprise MARIE devra modifier son devis

- Voirie communale : l'entreprise MASTELLOTTO a achevé les travaux de réfection de la route du Hameau Valognes et du parking de l'école.
- Route départementale CD 24 : Monsieur LEBUGLE demande que la route de la Filature – CD 24- soit limitée à 70 km/h du carrefour du Hamel es Ronches au 11 route de la Filature.
- Téléthon : une première manifestation est prévue le samedi 22/10/2011.
- Bulletin communal : le Gonnevillais qui paraîtra en décembre est en préparation.

La secrétaire de séance :

S. HARDOUIN

Pour extrait conforme, le 25 novembre 2011

Le Maire :

L. DUFOUR